
Discours de M. d'André suite à sa nomination à la présidence de l'Assemblée, lors de la séance du 1er août 1790

Antoine Balthazar d' André

Citer ce document / Cite this document :

André Antoine Balthazar d'. Discours de M. d'André suite à sa nomination à la présidence de l'Assemblée, lors de la séance du 1er août 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XVII - Du 9 juillet au 12 août 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1884. p. 485;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1884_num_17_1_9134_t1_0485_0000_6

Fichier pdf généré le 08/09/2020

MONTANT de la finance des offices dépendant des apanages et des Maisons de MONSIEUR, frère du roi, et de M. d'Artois, suivant les états d'évaluation et fixation, qui ont été fournis au comité des domaines.

FINANCES DES OFFICES DE L'APANAGE DE MONSIEUR.

ANJOU.....	3,837,552 l.	3 s. 4 d.	} 13,624,655 l. 18 s. 4 d.
Vendôme.....	373,000	» »	
Maine.....	3,411,774	» »	
Alençon.....	5,004,623	» »	
Perche.....	997,706	15 »	

OFFICES

De la Maison de MONSIEUR.....	1,457,200 l.	» »	} 7,149,200 l. » s. » d.
De celle de MADAME.....	925,000	» »	
Chambre aux deniers des deux Maisons.....	4,767,000	» »	

FINANCES DES OFFICES DE L'APANAGE DE M. D'ARTOIS.

Berri.....	2,467,625 l.	10 s. » d.	} 8,739,050 l. 4 s. » d.
Angoumois.....	1,499,991	14 »	
Poitou.....	3,762,805	10 »	
Ponthieu.....	1,008,627	10 »	

OFFICES

De la Maison d'ARTOIS.....	4,836,500 l.	s. » d.	} 6,428,500 l. » s. » d.
De celle de MADAME.....	1,592,000	» »	

FINANCES DES OFFICES DE L'APANAGE DE M. D'ORLÉANS..... 10,017,424 l. » s. » d.

TOTAL..... 45,958,830 l. 2 s. 4 d.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENTE DE M. D'ANDRÉ.

Séance du dimanche 1^{er} août 1790 (1).

La séance est ouverte à onze heures du matin.

M. **Coster**, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier au matin. Il est adopté.

M. **de Montcalm** (ci-devant le marquis), fils du général de ce nom : J'étais absent de la séance au moment où l'Assemblée nationale a bien voulu donner des marques de bienveillance à mes frères et à ma sœur. Je le répète ici, après mon cousin, notre famille ne servira jamais que pour l'honneur. Ces sentiments seront toujours unis au sang qui coule dans nos veines. (*L'Assemblée applaudit.*)

M. **Treilhard**, président sortant, annonce que M. d'André ayant obtenu la majorité absolue des voix pour la présidence, il va lui céder le fauteuil. Avant de se retirer, il dit :

« Messieurs, je savais, en montant au poste dont vous m'avez honoré, que j'aurais besoin d'indulgence ; mais je n'ai bien connu que dans l'exercice de mes fonctions, jusqu'à quel point cette indulgence m'était nécessaire ; elle ne vous a pas manqué pour moi, et vous avez acquis par là de nouveaux droits à ma reconnaissance. »

« Je remets ma place à un successeur qui, bien-

tôt et sans peine, aura fait oublier tous les efforts de mon zèle. »

M. **d'André**, en montant au fauteuil, s'exprime en ces termes :

« Messieurs, je n'ai jamais si bien senti mon insuffisance, que dans le moment où vos bontés inattendues m'appellent à des fonctions aussi difficiles qu'honorables ; l'espoir seul de votre indulgence peut me soutenir dans la pénible carrière que mon prédécesseur a parcourue avec tant de succès. C'est à vous, Messieurs, à justifier votre choix ; c'est à vous à suppléer à la faiblesse de mes moyens. Vous vous empresserez de marcher, au milieu du calme qui convient à une assemblée de législateurs, vers le but auquel les vœux de la France entière vous appellent ; vous travaillerez avec une ardeur tranquille et avec un accord, s'il se peut enfin, unanime, à terminer le grand ouvrage dont tout sollicite le prompt accomplissement. Uniquement occupé de hâter vos travaux, je m'efforcerai de répondre par mon zèle à une confiance que rien encore n'a pu me mériter. »

Plusieurs membres proposent de voter des remerciements à M. Treilhard.

(Des applaudissements unanimes sont l'expression du vœu de l'Assemblée.)

M. **Rewbell**, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier au soir.

M. **Rabaud** (ci-devant de Saint-Etienne), demande la parole sur ce procès-verbal.

M. **Rabaud**. Vous avez rendu un décret dans la séance d'hier au soir concernant les ouvrages

(1) Cette séance est incomplète au *Moniteur*.